



présent Ciel

La revue du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

6 novembre 2020 # 11

Chers amis,

« Présent-Ciel » change de format au cœur de ce confinement que nous vivons depuis quelques jours. Aux paroisses St Nicolas et Ste Madeleine s'ajoutent les paroisses St Jean et de la Sainte Famille. Tout notre doyenné se trouve ainsi rassemblé. Avec le Père Augustin, nous utiliserons ce biais pour rester en contact avec vous durant ce confinement et après. Plus que jamais, nous devons entretenir la communion entre nous malgré les distances physiques que nous subissons.

Pour Noël, le premier numéro de la revue « Existe en Ciel » qui succède à « Parmi Nous » sortira. Il se veut un complément de la présente revue qui est davantage orientée vers nos communautés. L'accent d'« Existe en Ciel » est résolument missionnaire. Nous espérons que nous pourrons la diffuser largement en direction des femmes et des hommes qui se trouvent aux périphéries de nos structures ecclésiales.

En attendant de pouvoir nous retrouver plus directement, Augustin et moi-même vous assurons de notre prière et de notre disponibilité pour continuer à être à votre service malgré cet isolement. Nous disposons des attestations nécessaires pour venir à vous si le besoin s'en fait sentir.

Bon courage à vous !

En union de prière

Fraternellement

Père Yann, votre Doyen

Vendredi 6 novembre 2020, 31ème Semaine du Temps Ordinaire

Lectures de la messe

Première lecture (Ph 3, 17 – 4, 1)

Frères, ensemble imitez-moi, et regardez bien ceux qui se conduisent selon l'exemple que nous vous donnons. Car je vous l'ai souvent dit, et maintenant je le redis en pleurant : beaucoup de gens se conduisent en ennemis de la croix du Christ. Ils vont à leur perte. Leur dieu, c'est leur ventre, et ils mettent leur gloire dans ce qui fait leur honte ; ils ne pensent qu'aux choses de la terre. Mais nous, nous avons notre citoyenneté dans les cieux ; d'où nous attendons comme sauveur le Seigneur Jésus Christ, lui qui transformera nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux, avec la puissance active qui le rend même capable de tout mettre sous son pouvoir. Ainsi, mes frères bien-aimés pour qui j'ai tant d'affection, vous, ma joie et ma couronne, tenez bon dans le Seigneur, mes bien-aimés.

Psaume (Ps 121 (122), 1-2, 3-4ab, 4cd-5)

Quelle joie quand on m'a dit : « Nous irons à la maison du Seigneur ! » Maintenant notre marche prend fin devant tes portes, Jérusalem ! Jérusalem, te voici dans tes murs : ville où tout ensemble ne fait qu'un ! C'est là que montent les tribus, les tribus du Seigneur ! C'est là qu'Israël doit rendre grâce au nom du Seigneur. C'est là le siège du droit, le siège de la maison de David.

Évangile (Lc 16, 1-8)

En ce temps-là, Jésus disait aux disciples : « Un homme riche avait un gérant qui lui fut dénoncé comme dilapidant ses biens. Il le convoqua et lui dit : “Qu'est-ce que j'apprends à ton sujet ? Rends-moi les comptes de ta gestion, car tu ne peux plus être mon gérant.” Le gérant se dit en lui-même : “Que vais-je faire, puisque mon maître me retire la gestion ? Travailler la terre ? Je n'en ai pas la force. Mendier ? J'aurais honte. Je sais ce que je vais faire, pour qu'une fois renvoyé de ma gérance, des gens m'accueillent chez eux.” Il fit alors venir, un par un, ceux qui avaient des dettes envers son maître. Il demanda au premier : “Combien dois-tu à mon maître ?” Il répondit : “Cent barils d'huile.” Le gérant lui dit : “Voici ton reçu ; vite, assieds-toi et écris cinquante.” Puis il demanda à un autre : “Et toi, combien dois-tu ?” Il répondit : “Cent sacs de blé.” Le gérant lui dit : “Voici ton reçu, écris 80.” Le maître fit l'éloge de ce gérant malhonnête car il avait agi avec habileté ; en effet, les fils de ce monde sont plus habiles entre eux que les fils de la lumière. »

La fin et les moyens

Quelle audace chez l'apôtre Paul qui s'érige en modèle pour les Philippiens auxquels il s'adresse ! Aucun orgueil cependant chez lui quand nous lisons la suite de sa lettre. Si Paul invite à l'imiter, c'est parce qu'il a défini sa fin, son but et qu'il y met tous ses moyens. Il est centré sur Jésus-Christ et non sur une réalité terrestre ou matérielle qui pourrait l'en détourner. C'est cette attitude qu'il nous faut également imiter et non la personne de Paul. Il est saint, certes, mais pécheur comme nous tous. Il est conscient que la puissance de Dieu se déploie dans sa faiblesse. Il sait que c'est la grâce – le don gratuit que Dieu nous fait – qui se déploie en lui et que rien n'est dû à ses propres qualités.

L'apôtre Paul nous appelle à remettre de l'ordre dans nos existences en distinguant très clairement ce qui est de l'ordre des moyens et ce qui est de l'ordre de la fin, du but que nous poursuivons. De même, Jésus nous indique la même voie à travers cette étrange parabole qu'il nous livre aujourd'hui...

Ce gérant se révèle peu sympathique. Il se révèle incompetent dans la gestion des biens de son maître. Pire encore, il devient malhonnête quand il se rend compte du triste sort qui l'attend quand il aura été congédié. Il arnaque alors son maître en diminuant les dettes de ses débiteurs pour qu'ils l'accueillent ensuite et qu'il puisse continuer à vivre dignement.

Si Jésus met en avant ce sordide personnage, c'est parce qu'il a bien discriminé entre la fin et les moyens. Ce gérant n'a en effet pas décidé de s'enfuir avec un magot qu'il aurait volé à son maître. Il juge que l'essentiel, le plus nécessaire pour lui n'est pas l'argent mais les relations qu'il pourra instaurer avec les débiteurs de son maître. L'argent, pour lui, n'est pas une fin mais un moyen... un moyen au service de la relation.

Nous confondons trop souvent la fin et les moyens... Nous recherchons trop souvent à atteindre des moyens en les considérant comme des fins. Nous sommes en errance dans le vaste désert de nos vies où les moyens qui nous permettent d'aller plus loin se révèlent des mirages quand nous les prenons pour le but ultime de nos existences. Nous risquons de nous y perdre corps et âme.

L'essentiel pour ce gérant malhonnête est la relation à laquelle tous les moyens doivent être conditionnés. La fin, le but final que nous sommes invités à poursuivre est la communion... avec Dieu et entre nous. Rien n'est plus primordial. Tout le reste est vain. A quoi bon ? A quoi bon mourir en ayant passé une vie à accumuler un argent que nous n'aurons même pas eu le temps de dépenser ? Devant le Seigneur, nous serons riches de relations et de rien d'autre. Ne poursuivons pas des chimères ou des mirages. Recentrons-nous sur l'essentiel et mettons tous les moyens dont nous disposons au service de la fin.

Père Yann

Prendre notre part aux épreuves du pays

Les mêmes choses produisent les mêmes effets : devant l'interdiction des liturgies publiques, exceptées les obsèques, des catholiques expriment leur souffrance. Elle est naturelle, l'eucharistie et l'assemblée chrétienne nourrissent notre foi. Oui, nous vivons un manque, oui, ceci est douloureux, oui, l'eucharistie est essentielle à la vie chrétienne. Cependant, la circulation du virus est-elle une invention ? L'Etat en prend-il prétexte pour mettre en place un régime d'encadrement des libertés, dont la liberté religieuse ?

Il est légitime qu'un Etat, en fonction des données dont il dispose, dans le respect des lois et des règles, impose des mesures qui sont au bénéfice de tous, y compris des mesures, et c'est le cas cette année, qui restreignent des libertés publiques. Il est bien entendu possible d'estimer que ces mesures ne sont pas légitimes, ou sont excessives ; dans de pareils cas, il revient à la juridiction administrative de dire le Droit.

Ce qui me gêne, au-delà d'éventuelles procédures, toujours possibles, c'est un discours que je n'hésite pas à qualifier de malsain.

On entend ou on lit que les mesures de restriction des cultes ne seraient pas dictées par des impératifs sanitaires mais l'expression d'un Etat laïc qui n'aurait de cesse d'encadrer voire de contrôler les cultes. Même en dehors du confinement, certains aiment à dire les chrétiens, sinon persécutés en France, mais au moins ne pouvant disposer d'une vraie liberté.

Rendre compte de sa foi est par nature toujours difficile et exigeant ; pour autant, soyons honnêtes, qui peut, en France, se dire persécuté en raison de ses convictions et pratiques religieuses ? Ceux qui le prétendent, ce sont les tenants de l'islamisme politique, qui, depuis l'étranger, décrivent la France, sa laïcité, son Etat comme persécuteurs de l'islam.

Alors qu'il est urgent que les musulmans français et vivant en France, ses responsables en particulier, affirment haut et fort qu'ils sont respectés et libres de vivre leur religion en France, il serait grave et même irresponsable que des catholiques adoptent un discours semblable, tout simplement parce que, non seulement il est dangereux, surtout il est faux.

Depuis trop d'années, des personnes, des groupes, ont trouvé une identité en se qualifiant de « discriminés », « victimes » de phobies diverses. Un minimum de lucidité permet de savoir qui sont les vrais pauvres, en moyens matériels, en qualité de l'habitat ou de vie familiale. Cette même lucidité permet de ne pas se tromper au sujet de ceux qui attendent à des chrétiens, non pas l'Etat, qui exerce sa mission protectrice, et qui doit en répondre devant le peuple et la Loi, mais les tenants de l'islam politique.

+ *Pascal Wintzer*

Archevêque de Poitiers

En cas de besoin pour aller visiter les malades ou les personnes fragiles :

Imprimez cette attestation et faites-la signer par votre curé en prenant rendez-vous avec lui

Père Yann : 06 62 95 78 18

Père Augustin : 07 52 21 60 52

Paroisse Date :

Adresse.....
.....
.....
.....

Téléphone

ATTESTATION DE VISITEUR DE PERSONNES MALADES ET/ OU AGEES

Je soussigné,....., curé de la paroisse
....., atteste que
..... est missionné pour rendre
des visites aux personnes malades et/ou âgées de la paroisse.

Ces visites se feront dans la stricte application des consignes sanitaires en respectant les règles de distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique. Les visiteurs sont responsables de leur propre santé. En cas de doute, ils s'abstiennent de toute visite et privilégient les contacts téléphoniques.

Le curé de la paroisse